



Éducation populaire : une notion à nouveau revendiquée ?

Résumé

L'Éducation populaire est née à la fin du XIX^{ème} siècle et a connu de profondes évolutions au cours du XX^{ème} siècle ponctuées par la création de nombreux mouvements laïques ou religieux, de la République des Jeunes ou encore des Maisons des Jeunes et de la culture. Durant ces trente dernières années, les mouvements d'Éducation populaire se sont considérablement structurés et professionnalisés devenant parfois des délégataires de services publics, des prestataires de services les éloignant de leur vocation associative d'origine. Cependant, aujourd'hui, il semble que l'on assiste à une volonté de réaffirmation de ces mouvements comme des associations porteuses de valeurs, idéologiquement indépendantes, même si elles ne peuvent vivre qu'à travers des subventions d'État et surtout des collectivités locales.

A quoi peut correspondre aujourd'hui la notion d'Éducation populaire ?

Quels sont les enjeux des mouvements d'Éducation populaire et notamment des Maisons des Jeunes et de la Culture à l'aube du XXI^{ème} siècle ?

Qu'en pensent les acteurs de l'agglomération ?

Cette synthèse tente d'apporter un éclairage à ces différentes questions.

Sommaire

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Introduction..... | P.2 |
| ⇒ Éducation populaire : chronologie..... | P.4 |
| ⇒ Éducation populaire : enjeux et points de vue des acteurs de l'agglomération lyonnaise..... | P.12 |
| ♦ <i>Un nouvel équilibre à trouver entre militantisme et professionnalisme</i> | |
| ♦ <i>L'accès de tous à La Culture doit-il toujours être le principe fondateur des mouvements de l'Éducation populaire et de quelle culture parle -t-on ?</i> | |
| ♦ <i>La douloureuse question du financement</i> | |
| ♦ <i>Partenariat entre MJC et collectivité locale : l'exemple de la Ville de Lyon</i> | |
| Conclusion..... | P.26 |

En guise d'introduction...

Les mouvements militants, religieux ou politiques, ont façonné la vie sociale, développé des façons de penser et enrichi le débat public, multiplié les expérimentations et ainsi influencé les décisions politiques. Au cœur de leurs préoccupations, il y a l'homme et sa construction personnelle, et plus globalement les idéologies porteuses de sens, de visions du « vivre ensemble ».

1906 : Marc Sangnier, mouvement progressiste du catholicisme social prône "l'éveil démocratique" : "se conduire en parfaits chrétiens et en parfaits démocrates (...) pour le bien du Christ et le bien du peuple".

1944 : Jean Guehenno, alors directeur des mouvements de Jeunesse et de la culture populaire, écrit : " Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue « une maison de la culture », une « maison de la jeune France », un « foyer de la nation », de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes".

2006 : Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix –, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils « mettent en vie » chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

Aujourd'hui alors que la culture a quelque peu été détrônée par la consommation, le travail par le loisir et l'effort par la satisfaction immédiate des envies ; alors que le militantisme semble être tombé en même temps que le mur de Berlin et les grandes idéologies ; alors que les modes d'engagement et de communication ont été entièrement reconfigurés par l'individualisation de la société et le développement d'Internet ; alors que les associations qui se sont professionnalisées semblent fonctionner comme des délégations de service public ; la notion même de l'Education populaire pourrait avoir disparue. Or, force est de constater que l'on assiste à un nouvel intérêt pour l'Education populaire. C'est un fait, de nombreuses nouvelles associations à l'exemple de l'AVEF et de la Fédération des centres sociaux se revendiquent de l'Education populaire, d'anciennes, comme ATD Quart Monde, mettent aussi désormais en avant cette affiliation. Par ailleurs, dans les préoccupations de l'Etat, et notamment du Ministère de la jeunesse et sport, ou des collectivités locales, l'Education populaire prend à nouveau une place importante. Pour l'historienne, Françoise Tétard, spécialiste des mouvements de l'Education populaire, la référence à l'Education populaire est tout à fait logique : « ces retours réguliers à l'Education populaire renvoient chaque fois à des situations de crise et de mutation de la société ». Jean Claude Richez, responsable de l'Unité de la recherche, des études et de la formation de l'INJEP, pense également que dans un contexte de crise et de mutations profondes de la société, la convocation de l'Education populaire trouve naturellement un regain d'intérêt de par son histoire et sa référence au peuple.

Cette synthèse tente donc de retracer les grandes lignes de l'histoire de ces mouvements, d'interroger les enjeux qui s'imposent désormais à eux et tout spécialement aux MJC et de recueillir le point de vue des acteurs de l'agglomération lyonnaise.

Education populaire : définition

Au regard de l'Histoire il n'y a pas de définition unique mais une pluralité de définitions de l'Education populaire. Les acteurs s'accordent à penser que l'Education populaire consiste à permettre à tous d'acquérir des connaissances pour comprendre le monde, s'y situer, participer à la vie du pays, être un citoyen actif, transformer ce monde. On retrouve dans cette définition la notion d'instruction pour tous, de liens avec la République et la citoyenneté, et la question de la transformation sociale et politique.

L'Education populaire est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. Elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques...

Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc.

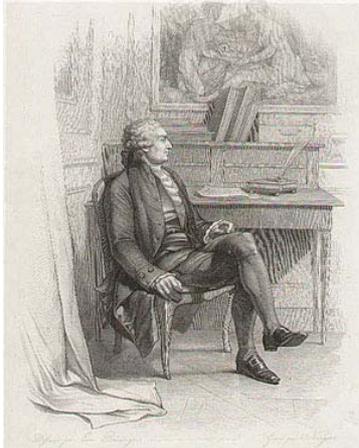
Wikipédia

Les principales associations de jeunesse et d'Education populaire, représentées en région Rhône Alpes

AROEVEN Lyon
AFEV
C.E.M.E.A.
Centres Sociaux Rhône Alpes
COTRAVAUX - Site -
Léo Lagrange Etablissement Régional Rhône Alpes Auvergne
Eclaireuses Eclaireurs de France
Familles Rurales Rhône Alpes
Union Régionale de La JPA Rhône Alpes
Les Francas Rhône Alpes
La Ligue de l'Enseignement - URFOL -
Les MJC en Rhône Alpes Fédération Régionale
MRJC Rhône Alpes
PEC Peuple et Culture
Scouts et Guides de France
UR H.A.J. Rhône Alpes
C.P.C.V Rhône Alpes Auvergne
U.F.C.V. Rhône Alpes
Union Régionale des E.P.E. de la région Rhône Alpes -
Les Petits Débrouillards

⇒ Education populaire : chronologie

1792



© Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Il est difficile de situer un point de départ chronologique de l'Education populaire, disons pour simplifier, qu'elle date de **Condorcet**. En effet l'Education populaire est officialisée dès 1792 avec le rapport Condorcet qui évoquait "l'éducation pour tous les âges". En avril 1792, Marie-Jean Caritat, marquis de Condorcet, fait naître devant la convention le concept prometteur de l'éducation permanente. Il affirme alors « que l'instruction ne doit pas abandonner les individus au moment où ils sortent de l'école : qu'elle doit embrasser tous les âges, qu'il n'y en a aucun où il n'est pas utile d'apprendre car l'instruction doit assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles ».

1850

A partir de 1850, l'enseignement va faire l'objet d'un développement important ; tout d'abord la loi Falloux confie à l'église l'enseignement primaire, faisant naître ainsi l'anticléricisme scolaire.

1866

La Ligue de l'enseignement

www.ac-creteil.fr



A partir de 1864, la première Internationale va souvent aborder les problèmes d'instruction dans ces débats et en 1866, **Jean Macé** créera la Ligue de l'Enseignement qui se positionne pour un enseignement démocratique et surtout, laïque, en réaction à la loi Falloux. A la suite du coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, il estime qu' « avant d'instituer le suffrage universel, il aurait fallu trente ans d'instruction obligatoire ... ». Dignes héritiers de 1789, les premiers membres de la Ligue croient à la raison et au progrès. Ils agissent pour l'Education populaire : création de bibliothèques, de cours publics, de sociétés ouvrières d'instruction, de centres d'enseignements pour jeunes filles... tout en revendiquant la prise en charge par l'État de l'instruction publique ouverte à tous. En fait, la Ligue s'inscrit dans le courant philosophique du positivisme qui, disait-on, allait « chasser l'obscurantisme et le mystère pour ouvrir les esprits à la lumière »

De 1866 à 1903 naissent successivement :

- 1872 : Les Oeuvres des cercles ouvriers

- 1880 : La Société d'économie populaire

- 1886 : L'Association catholique de la jeunesse française d'où naîtra la **JAC** (Jeunesse Agricole Chrétienne) et la **JOC** (Jeunesse Ouvrière chrétienne)

- 1898 : **Le Sillon**



www.marc-sangnier.com

Le Sillon est un mouvement politique et idéologique français fondé par **Marc Sangnier** (1873-1950). Il vise à rapprocher le catholicisme de la République en offrant aux ouvriers une alternative aux mouvements de la gauche anticléricale. Ce mouvement rassemble à son apogée près de 500 000 membres autour des cercles d'étude, où des ouvriers côtoient des étudiants et des prêtres, le Sillon prône l'instruction du peuple par des visites éducatives, des congrès, des instituts populaires, des pèlerinages et favorise la formation de prêtres ouvriers.

- 1898 : **La Fédération des universités populaires**

1898 : l'affaire Dreyfus et la révélation de ce scandale, dans « J'accuse » d'Emile Zola provoque une succession de crises politiques et sociales uniques en France.

- 1903 : La Fédération des instituts populaires

- **1907 : Les premières Colonies de Vacances**

Naissance de l'Union Parisienne des Colonies de Vacances qui fédère 49 «œuvres éducatives» organisatrices de colonies. En 1909 L'Union Parisienne des Colonies de Vacances devient l'Union Nationale des Colonies de Vacances et œuvres du grand air (UNCV), sous la présidence d'**Emile Loubet**, ancien Président de la République, puis l'**UFCV** (Union Française des Colonies de Vacances) qui sera reconnue d'utilité publique en 1934.

- 1907 : **Naissance du scoutisme**



Baden Powell organise le premier camp scout en Angleterre en 1907

1911 : Les Eclaireuses Eclaireurs De France



En France, la jeunesse entreprenante est séduite par le scoutisme. Des groupes locaux s'organisent, des équipes développent des projets. Les [Eclaireurs de France](#) (neutres) et les [Eclaireurs unionistes de France](#) (protestants) sont créés. Les EEDF inscrivent leur action en complémentarité de l'Ecole Publique.

Ecole de citoyenneté ils permettent de faire vivre ensemble des jeunes et des adultes d'origine, de culture, de spiritualité différentes afin qu'ils puissent bâtir ensemble le monde de demain, un monde de paix.

La Ligue de l'enseignement créé deux filiales :

- 1928 : l'**UFOLEP** - Union française des oeuvres laïques d'éducation physique
- 1939 : l'**USEP** - Union sportive de l'enseignement primaire

1937 : Les CEMEA : naissance du premier Centre d'entraînement : le premier stage de formation de moniteurs.



Les CEMEA sont de l'idée qu'il convenait d'apporter une dimension éducative aux colonies de vacances et que pour atteindre cet objectif il fallait former l'encadrement. En 1936, les colonies dépendaient du Ministère de la Santé et les préoccupations pédagogiques y restaient le plus souvent absentes. Plusieurs personnalités prennent alors conscience de la nécessité d'une formation des cadres, en particulier André Lefèvre, alors commissaire national des Éclaireurs de France et **Gisèle de Failly**, militante de l'Éducation nouvelle dont la recherche d'une méthode de formation faite en coopération avec le milieu du scoutisme laïque, aboutira à l'idée de stage pour désigner une période de formation collective.

1940 : Le Gouvernement de Vichy vente la devise « Travail, famille, patrie » et créé l'institution des Chantiers de jeunesse, dès juillet

1944 : L'Éducation populaire est reconnue officiellement au travers de la «direction des mouvements de jeunesse et d'Éducation populaire» au sein du ministère de l'éducation nationale. Cette reconnaissance officielle permettra la mise à disposition de fonds et moyens (mise à disposition de personnels) susceptibles de développer l'Éducation populaire.

1944 : André Philip crée à Lyon la "République des jeunes"



www.minefe.gouv.fr

Cette association regroupe la plupart des mouvements de jeunesse et d'Éducation populaire de l'époque. Dès sa création, l'État lui apporte une aide efficace. C'est la fin de la deuxième guerre mondiale et le pays est encore divisé et garde en mémoire les blessures de l'occupation. La priorité est donc de rebâtir, de recréer les liens sociaux et d'insuffler de nouvelles valeurs à ce pays en proie au désarroi, notamment la jeunesse.

1944 : Francs et Franches Camarades



Les FRANCAS sont nés d'une volonté de résurgence du mouvement de l'enfance ouvrière créé en 1930 et dissout en 1939, sous l'impulsion du parti communiste et de Pierre François. Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix –, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

1945 : Peuple et Culture "rendre la culture au peuple et le peuple à la culture"

Joffre Dumazedier
www.fc.univ-nantes.fr



Joffre Dumazedier, Bénigno Cacérès, Paul Lengrand, Joseph Rovin et tous ceux qui ont participé aux premières réunions à Grenoble, à Annecy puis à Paris, avaient entre 20 et 25 ans lorsque le gouvernement du Front populaire est arrivé au pouvoir. Ils ont appartenu aux "Auberges de la Jeunesse", mouvement à l'esprit libertaire associant activités de plein air et culturelles, convivialité et ferveur militante pour l'avènement de ce nouveau monde où le besoin de culture deviendrait une force identique à "celle de la faim" selon la belle expression d'Antonin Artaud.

1946 : la République des Jeunes devient la Fédération des Maisons des Jeunes, et en janvier 1948 naîtra officiellement la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC)

1950 : Clubs Léo Lagrange



Les premiers clubs s'adressent avant tout aux jeunes, quelles que soient leurs origines, et les organisateurs favorisent le contact et la participation de toutes les classes sociales, à travers des activités communes : " le mineur et l'artisan, le maçon et l'employé, l'instituteur et le paysan ". La Fédération Léo Lagrange, est fondée par Pierre Mauroy, alors secrétaire des Jeunesses socialistes.

1956 : ATD Quart Monde



www.atd-quartmonde.asso.fr

Joseph Wresinski (prêtre) entre dans le camp du Château-de-France à Noisy-le Grand. Deux cent cinquante deux familles y vivent, dans une situation de précarité et d'isolement extrême. Profondément choqué par ce qu'il découvre et faisant le lien avec sa propre histoire, il se fait la promesse "de faire monter à ces familles les marches de l'Élysée, du Vatican, de l'ONU..."

1961 : Les Maisons de la Culture d'André Malraux

Quatre mois après sa nomination comme ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, André Malraux annonçait qu'avant trois ans, chaque département aurait sa maison de la culture. Sept seulement rayonnaient pleinement à son départ en 1969. La maison de la culture avait pour mission d'offrir à chacun, quel qu'il soit, où qu'il soit, la tentation de la culture ; elle est là pour organiser une rencontre. « *De cette rencontre peut naître une familiarité, un choc, une passion, une autre façon pour chacun d'envisager sa propre condition. Les oeuvres de la culture étant, par essence, le bien de tous, et notre miroir, il importe que chacun y puisse mesurer sa richesse, et s'y contempler.* » Elle exclut la spécialisation et abrite toutes les formes de culture sous tous leurs aspects.

L'histoire de l'Education populaire vue par Philippe Meirieu

www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/dictionnaireliste.htm

Education populaire : expression assez largement ringardisée et qui désigne, pourtant, un mouvement particulièrement important et fécond dans l'histoire de l'éducation en France. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que l'on n'ait pas encore beaucoup à apprendre de l'Education populaire.

Histoire

Née des Universités populaires qui, au moment de l'affaire Dreyfus, avaient réuni universitaires et ouvriers dans un puissant mouvement de solidarité contre l'injustice, l'Education populaire a capitalisé l'héritage des mouvements de jeunesse chrétiens et de la Ligne de l'Enseignement laïque ; elle s'est développée après la première guerre mondiale, dans la mouvance socialiste et s'est structurée en 1936, sous le Front populaire. Léo Lagrange, sous-secrétaire à la Santé, chargé des loisirs et des sports, profitant de la réduction du temps de travail et des congés payés a, alors, impulsé une multitude d'initiatives : création de clubs de sports et de centres de plein air, incitations au tourisme social et développement des Auberges de jeunesse, multiplication des « loisirs culturels », des bibliothèques, des groupes et ateliers de théâtre, des ciné-clubs, des Maisons de la culture, etc. Léo Lagrange trouvera la mort dans une action volontaire, face à l'ennemi, le 9 juin 1940. L'œuvre du Front populaire aura été interrompue brutalement, mais elle renaîtra sous la direction de Jean Guéhenno, à la Libération. Elle vit encore aujourd'hui, malgré les hésitations et les abandons successifs de la plupart des politiques. Toujours fidèle au « **Manifeste de Pontigny** », rédigé en septembre 1937 par des syndicalistes, des militants associatifs, des enseignants et universitaires de plusieurs pays européens réunis pour penser « l'éducation du futur » : « Il ne s'agit pas de diffuser un nouveau catéchisme, même un catéchisme populaire. **Il s'agit de former des hommes capables d'esprit critique. Avoir l'esprit critique, c'est vouloir comprendre avant d'accepter, pouvoir juger pour choisir.** (...) Persuadés du rôle primordial des faits économiques dans l'évolution des sociétés, certains en étaient venus à méconnaître les facteurs psychologiques et sociaux. Ils oubliaient qu'il ne servirait à rien de bâtir un monde économique nouveau si l'on ne préparait pas dès maintenant des hommes capables d'y bien vivre. Sinon l'équipe gouvernante changera peut-être, mais l'oppression et l'injustice renaîtront d'elle-même... **Il faut, en particulier, que nous puissions nourrir les aspirations des jeunes, que nous puissions offrir à leur énergie autre chose que l'exaltation de telle vedette, ou la haine partisane née dans l'aveuglement, ou même une déification sommaire du sport...** »

Philippe Meirieu

Des années 1960 aux années 1980 : un fantastique développement

Les années 1960 et leur faconde poussée « révolutionnaire », les évènements de 1968 comme la peur des blousons noirs vont conduire à un fantastique développement des associations d'Education populaire et notamment des MJC. Ce mouvement va accompagner la création des ZUP, puis des villes nouvelles.

**Au milieu des années 60,
on construit
deux MJC par semaine**

L'élection de François Mitterrand en 1981 va venir conforter cette dynamique et les associations d'Education populaire de proximité vont prendre une part active dans la mise en place de la Politique de la Ville.

Tout au long de ces années, ce développement va connaître de très nombreuses expérimentations, débats, remise en cause, conflits avec les pouvoirs publics, crises financières et regains d'action, mais au final une extension de son activité et de sa place notamment dans la vie locale.

L'histoire de la MJC de Rillieux

La MJC de Rillieux est née en 1967, avec la ville nouvelle et s'est développée à partir d'un local, modifié puis agrandi au fur et à mesure des besoins.

« Du foyer de jeunes du départ avec des activités telles que sorties Kayak, ski, randonnées pédestres, musiques et rencontres, elle s'est progressivement orientée vers des animations culturelles.

De 1978 à 1986, elle joue le rôle de centre culturel de la commune de Rillieux. Animée par le Conseil d'Administration qui a souhaité dépasser les limites d'une structure sans direction, elle s'est affiliée à la FRAL, bénéficiant ainsi du soutien et de la réflexion d'une équipe fédérale représentant un mouvement régional et national appuyé sur une histoire et des valeurs partagées. Son conseil d'administration a dès lors compté parmi ses membres des élus locaux, des représentants de partenaires associatifs et institutionnels, des membres du personnel et des représentants des adhérents. Son budget a été soutenu par le conseil municipal permettant l'embauche d'un directeur à plein temps.

En 1986, avec l'arrivée du centre culturel municipal : l'Espace Baudelaire, et à la suite d'une réflexion approfondie avec les élus, la MJC a abandonné une programmation culturelle régulière tout en conservant la gestion et la programmation du théâtre jeune public (par convention municipale) et s'est consacrée à **l'ouverture aux jeunes, et à la production de projets culturels originaux** : évènements d'art plastique, biennale de la danse et d'art contemporain, production de spectacles, expositions itinérantes. Ceci tout en conservant des activités régulières, danse, lecture, écriture, UTA...

Depuis 1982, la mise en place sur le plan national de politiques de soutien aux quartiers en difficulté : DSQ, Politique de la Ville puis grand projet ville vont permettre de développer sur le plan local des politiques d'émergence culturelle et de créer un poste d'animateur spécialement chargé de mettre en place et de soutenir de nouvelles orientations vers le public "jeune".

Par un travail important d'ouverture auprès de jeunes danseurs issus de la ville nouvelle la MJC avait pu créer **une troupe qui avait acquis une renommée nationale : "B Boys Breakers"** constituant un attrait décisif pour ce public.

Le poste d'émergence culturelle devient un des piliers fondamentaux de l'action de la MJC sur une commune où les jeunes représentent en 1999 : 43% de la population.

En 1990, les programmes d'actions entre l'Etat, la commune et les partenaires institutionnels, repris et développés en 2000 dans le grand projet pour faire la ville de Rillieux, permettront d'**intégrer l'action de la MJC auprès des jeunes dans un ensemble de dispositifs dirigés vers l'école, les loisirs, l'orientation professionnelle, le soutien aux projets des jeunes** renforçant les liens entre les différentes institutions et les structures de la ville. Le soutien institutionnel, tant sur le plan structurel que financier et la volonté de répondre à une demande importante ont été les éléments principaux du développement de ce secteur. La MJC a donc pu accueillir des publics de tous âges et continue en 2004 de leur permettre de développer leurs potentialités, de développer des projets, en participant à des activités, à des événements locaux que ce soit sur la ville de Rillieux (Carnaval, Symposium de sculpture), sur la communauté urbaine (biennales) ou à des événements nationaux (printemps de Bourges, Battle...). Ces événements ouvrent à une dimension culturelle plus large, les activités régulières offrant au public des lieux d'insertion conformes à leur âge et à leurs centres d'intérêts. En 2004 ces activités portent principalement sur la danse et la musique. »

<http://www.mjcrillieux.com>

35% des parents font faire des activités à leurs enfants pendant les vacances, souvent grâce aux associations d'Education populaire.

Et si les centres de vacances ne souffraient pas d'un déficit d'image important qui conduit les parents à privilégier les séjours en famille, parce qu'ils ont des inquiétudes d'ordre sécuritaire, craignent les mauvaises fréquentations et font peu confiance aux moniteurs, ils concerneraient beaucoup plus d'enfants : 65% des enfants de 7 à 17 ans qui ne sont jamais allés en centre de vacances aimeraient en faire l'expérience. Les enfants ont en effet une opinion favorable sur les colonies surtout quand l'un de leurs copains leur en a parlé. Leur préférence va à des séjours d'été longs au bord de la mer ou au bord de l'eau, où ils attendent qu'on leur propose plusieurs activités entre lesquelles ils pourront choisir. Leur deux premières motivations sont de se faire de nouveaux copains (57% l'évoquent) et de bien s'amuser (58%).

L'offre de loisirs pour les jeunes : les collectivités face aux demandes divergentes des parents et des enfants
Bruno Maresca, en collaboration avec Patrick Dubéchet et Christine Olm
CREDOC N°159 – septembre 2002

⇒ Education populaire : enjeux et points de vue des acteurs de l'agglomération lyonnaise

Nés de la volonté de militants de mouvements idéologiques, politiques et religieux ; encouragés et soutenus par de grands élus comme André Philip, Maurice Herzog ou encore Pierre Mauroy, les mouvements d'Education populaire se sont inscrits progressivement dans le paysage institutionnel français. Cette institutionnalisation s'est accompagnée d'une évolution constante de la législation pour la mise en œuvre d'activités socio-éducatives et de séjours de loisirs, et d'une professionnalisation qui ne cesse de progresser et de se structurer.

Peu à peu, l'idéologie propre à chacune des grandes formations, catholique, laïque, politique, où se référant aux Lumières, au loisir éducatif, ou à la promotion sociale, s'est fondue dans un concept plus large de construction par l'éducation du citoyen libre et actif de demain et de la transformation sociale et politique de la société. Cet élargissement de la définition de la vocation de l'Education populaire permet à nombre d'associations d'ainsi se fédérer, mais aussi d'être reconnues et soutenues par la très grande majorité des pouvoirs publics et religieux. Au niveau national, partout en France, en milieu rural notamment avec les Foyers ruraux, comme en milieu urbain, les associations d'Education populaire sont ainsi devenues des partenaires du quotidien de nombreux Français et des collectivités locales.

Elles sont des lieux où l'on peut pratiquer des activités sportives, culturelles ou de loisirs dans un cadre péri-scolaire ou de temps libre. Une très grande majorité des usagers ne s'intéresse d'ailleurs pas à la dimension « politique » de ces associations qu'ils « utilisent » pour consommer de l'activité de loisir. Aujourd'hui, en France, on compte par exemple près de 1500 MJC qui réunissent six millions d'usagers (10 % de la population française) qui viennent avant tout pratiquer une ou plusieurs activités.

De même pour les formations, les jeunes qui désirent obtenir leur BAFA vont choisir leur stage en fonction de critères de lieux, de dates et de prix, plutôt qu'en fonction de l'idéologie portée par la structure d'encadrement.

Pour les collectivités locales, les associations d'Education populaire sont même parfois considérées comme des prestataires de service, et les relations entre l'association et la collectivité s'entendent alors dans un esprit de délégation de service public, faisant fi du caractère associatif et niant totalement le conseil d'administration et les militants et bénévoles qui s'y investissent.

Le point de vue de Maurice Chevreton, président du Comité local des MJC de Lyon

Quelles sont les évolutions les plus marquantes des MJC ces trente dernières années ?

Elles ont connu beaucoup d'évolutions ces dernières années, mais j'en retiens trois principales.

A l'évidence, la première est celle de la **professionnalisation**. Les Maisons des Jeunes et de la Culture ne sont qu'une affaire de bénévoles. Aujourd'hui se sont de vrais professionnels qui interviennent tant dans le domaine de l'animation et de la gestion que dans le domaine artistique et culturel. Je dois avouer que j'ai vécu cette évolution avec une certaine réticence au départ, mais aujourd'hui, je le reconnais bien volontiers, c'est une bonne évolution.

La deuxième évolution marquante que je retiens est celle de **l'ouverture des maisons à toutes les tranches d'âges**. Pour moi, c'est vraiment un élément essentiel en matière de lien intergénérationnel. Toutes les tranches d'âges cohabitent et partagent certaines activités ou animations, c'est fondamental pour le lien social. Il reste que nous gardons une attention particulière aux jeunes, à leurs besoins et à leurs attentes.

La dernière évolution que je souhaite souligner est le combat pour **maintenir une vocation sociale dans les MJC. La professionnalisation et l'amélioration des conditions matérielles d'intervention des MJC conjuguées aux contextes économiques que nous connaissons rendent difficile le maintien de la vocation sociale de nos maisons**. Toutefois, et si je prends l'exemple de la MJC de Monplaisir, nous tentons de pratiquer des réductions pour les familles les plus précaires. Et même si je dois reconnaître que le budget prévu à cet effet est cette année moins important que l'an dernier, nous tenons à ce qu'il subsiste.

Extrait de l'interview de Maurice Chevreton, Président de la MJC Monplaisir de 1994 à 2005, Président du Comité local des MJC de 1997 à 2008. Millénaire3.com ; mars 2009.

Conscientes des défis d'aujourd'hui et de l'évolution des modes d'engagement et de communication, les associations souhaitent réaffirmer leur dimension politique, et c'est probablement ce qui explique l'actuel renouveau de l'Education populaire.

Cependant, cette époque de crise et de remise en cause, questionne également la raison, l'idéologie fédératrice de l'Education populaire. Et si l'accès de tous à la Culture et à la Connaissance pour devenir un citoyen libre et actif et participer à la transformation sociale et politique de la société n'était pas un seul et unique chemin ?

Enfin, et cette problématique est particulièrement sensible aujourd'hui en temps de crise, lorsque les besoins d'accompagnement des citoyens s'accroissent et que les financements publics ne peuvent pas suivre, quel avenir de ces structures peut-on envisager ?

C'est toute la question de comment concilier initiative populaire et contrôle de la performance des actions pour éviter que l'argent public, de plus en plus rare, soit au mieux utilisé.

Ces questionnements et les actuelles remise en cause du positionnement et de l'action des associations d'Education populaire sont toutefois bénéfiques pour donner un nouveau souffle et de nouvelles perspectives à un mouvement qui s'était peut-être trop enfermé dans une certaine institutionnalisation.

♦ *Un nouvel équilibre à trouver entre militantisme et professionnalisme*

A partir des années 1990, fortes de leur croissance, de leur rayonnement et de leur implantation locales, les associations vont se structurer, vont avoir recours à des postes d'animateurs qui vont se spécialiser, et elles vont mettre en place des politiques et des dispositifs de gestion de l'offre de loisirs et de services. Elles se sont ainsi professionnalisées. Cette évolution a peut-être permis de gagner en qualité d'intervention mais, dans un même temps, elle a rendu les mouvements de jeunesse et d'Education populaire beaucoup plus dépendants de l'Etat et des collectivités locales. Ces derniers ont d'ailleurs tendance à considérer ces associations comme des délégataires de services publics. De fait, l'Education populaire s'est progressivement confondue avec l'animation socioculturelle, l'éducation permanente, les politiques d'insertion...etc.

Selon Jean Claude Richez, le responsable de l'Unité de la recherche, des études et de la formation de l'INJEP, cette dépendance aurait généré une diminution d'initiatives et de projets de la part des mouvements qui auraient surtout cherché à répondre aux offres publiques.

Basés au départ sur le militantisme et le bénévolat, les mouvements et les acteurs de l'Education populaire se voient peu à peu professionnalisés et intégrés à des dispositifs publics. Pour beaucoup d'observateurs, cette évolution marque le déclin de l'Education populaire : instrumentalisation, professionnalisation, spécialisation, fonctionnalisation.

Conscients de cette évolution, les acteurs de l'Education populaire conduisent des réflexions pour trouver un nouvel équilibre entre militantisme et professionnalisme comme en témoigne Jean Luc Cipièrre de FAC - Formation Action Citoyenne.

Le point de vue de Jean Luc Cipièrre

Les mouvements d'Education populaire que vous évoquez, qui ont joué un rôle important en complément de l'école dans l'éducation des enfants et des jeunes au cours du XXe siècle, ne sont-ils pas aujourd'hui en panne ?

Certes, un certain nombre de ces acteurs, en tout cas ceux qui sont nés du Conseil National de Résistance, ont subi de grandes évolutions. L'instrumentalisation de ces mouvements par les pouvoirs publics et leur professionnalisation au détriment du militantisme, ont entraîné une démission certaine de ces mouvements par rapport aux principes d'Education populaire. Bien sûr, cette réalité est à constater avec des nuances selon les acteurs. Cependant, on ne peut nier que depuis une dizaine d'années et sous l'influence de réflexions conduites aux quatre coins du monde et de nouvelles mobilisations à travers de nouveaux acteurs à l'exemple d'ATTAC, les choses se sont remises à bouger. De nouveaux rapports de force se sont instaurés, on sent bien que des tensions fortes sont à l'œuvre pour revenir vers le sens fondateur, **réaffirmer un projet politique au cœur duquel il y a la transformation sociale.**

Comment ces réorientations se concrétisent-elles ?

Nous travaillons avec le réseau des MJC, des centres sociaux et d'autres associations. Nous constatons de partout des interrogations et des volontés. Par exemple, on a conduit un travail sur les discriminations avec un groupe d'animatrices, dans les MJC du Rhône et très vite une question de fond a surgi. Les MJC doivent-elles se satisfaire d'une action de sensibilisation aux problèmes de discrimination ça et là ou accepter d'être renvoyées, via la question des discriminations, à leur mission d'éducation citoyenne ? Et dans ce cas de figure, comment les élus des conseils d'administration (CA) des Maisons assument-ils cette fonction notamment en termes d'indépendance vis-à-vis des collectivités qui les financent ? Car si nous constatons aujourd'hui une implication toujours réelle de personnes au sein des CA des MJC, on note aussi que les formes d'engagement ont changé. Les bénévoles s'investissent plus dans la vie quotidienne des structures que dans leur rôle politique. Toutefois, **les professionnels revendiquent de plus en plus la vocation politique de leur Maison et incitent les élus à les conforter dans ces revendications, et notamment à affirmer leur place dans la démocratie locale.**

Extrait de l'interview de Jean-Luc Cipièrre, responsable de l'association FAC
« Formation Action Citoyennes » - avril 2007. millenaire3.com

Le renouveau de l'Education populaire passe entre autre par ce rééquilibrage entre militantisme et professionnalisme. L'expérience conduite à Vaulx-en-Velin à travers l'initiative « Le Monde REEL » en est une illustration.

Le Monde REEL de Vaulx-en-Velin

1995: à la suite d'une vague de violences dans le quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin est né le projet du nouveau centre social, "Le Monde REEL" comme "Réussite, Échange, Expérience Locale", autour de ces trois valeurs : "réussite pour tous, rencontres entre les cultures et échanges entre personnes". Ses activités ont toutes une spécificité : hormis pour l'encadrement des enfants, ce sont des habitants bénévoles – et non des professionnels – qui animent tous les ateliers, s'échangeant leurs savoirs (informatique, français, couture, cuisine, gym...). Ainsi "impliqué dans le plaisir, aucun n'est un administrateur potiche !", se réjouit Anna Paula da Silva, la présidente du centre.

Ce système présente de nombreux avantages, mais aussi des risques de conflit entre les administrateurs très impliqués et la direction. D'ailleurs, le précédent directeur n'avait pu s'y faire. "Nous avons fonctionné sans, pendant deux ans, pour en trouver un qui soit vraiment en accord avec notre projet", affirme la présidente. Aujourd'hui, c'est chose faite et, à l'occasion de la réécriture du projet pour la Caf, ces valeurs ont été réaffirmées, car "les habitants ne s'investissent que lorsqu'ils sentent qu'ils sont impliqués".

Véronique Vigne-Lepage (Pleins Titres.)
Education populaire : la grande déprime
Dossier, Le journal de l'Action sociale, mai 2009

♦ L'accès de tous à La Culture doit-il toujours être le principe fondateur des mouvements de l'Education populaire et de quelle culture parle-t-on ?

Jean Claude Richez, responsable de l'Unité de la recherche, des études et de la formation de l'INJEP, s'interroge sur le renouveau de l'Education populaire. Il souligne le retour de l'Education populaire tout en reprenant le point de vue de Denis Adam et de Nathalie Boucher - Petrovic, qui soulignent que derrière une référence commune, il n'y a jamais eu « une » Education populaire, qu'elle a été et qu'elle est toujours profondément divisée.

« Combien de divisions ? » interrogent-ils, et de revenir sur la multiplicité et l'hétérogénéité de ses référents : les Lumières, les loisirs, la promotion sociale, le peuple comme souverain ou pour désigner les plus démunis, les laïques et les cléricaux.

C'est donc l'ensemble de ces mouvements qu'il questionne sur le fondement même de l'Education populaire, celui de l'accès à La Culture.

« Relevons le fait qu'indépendamment des variations innombrables autour de ce qu'est l'Education populaire peuvent être dégagés un certain nombre d'invariants. Pour tous ceux qui se sont réclamés ou s'en réclament, **l'Education populaire, c'est à la fois l'accès du plus grand nombre à la culture et un accès qui conditionne quelque part l'exercice de la citoyenneté. Ce sont les présupposés des Lumières. Ces deux invariants historiques ne sont pas sans poser problème en ce qu'ils excluent a priori de la cité celui qui n'est pas cultivé et qu'ils conçoivent la culture comme une et universelle** escamotant a priori la différence ainsi que la réflexion autour des modes de transmission. »

Jean Claude Richez

Editorial du N° 44 de la revue Agora débats/jeunesses de l'INJEP

Les approches différenciées des universités populaires d'ATD Quart-Monde et des fondamentaux de l'Education populaire illustrent très concrètement ce paradoxe. Si les premières travaillent à partir de « l'expertise d'usage » de chacun à travers un travail d'hybridation et de métissage, les seconds défendent l'accès à une culture, à La Culture.

« L'université populaire se fonde sur les savoirs d'expérience et relie les savoirs d'action et les savoirs théoriques. Elle porte des prémices de croisements des savoirs, au sens d'hybridation, de métissage des savoirs. » En cela la démarche d'ATD Quart Monde s'inscrit en rupture avec l'un des principes traditionnels de l'Education populaire, et en particulier des universités populaires, à savoir que l'enjeu est d'abord de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture sans que l'on s'interroge sur ce qu'est cette culture, parce qu'il ne saurait y en avoir qu'une, universelle et nécessairement émancipatrice, celle héritée des Lumières.»

Jean Claude Richez

Editorial du N° 44 de la revue Agora débats/jeunesses de l'INJEP

L'approche de Philippe Corcuff, universitaire lyonnais

Enseignant à l'institut d'études politiques et militant, il fut ces dernières années l'un des acteurs du renouveau de l'Education populaire à travers la création d'une université populaire à Lyon et le développement de tout un réseau, dont l'autre pôle est l'université populaire de Caen animée par le philosophe Michel Onfray. Leur parti pris est radicalement différent de celui d'ATD Quart monde, c'est en effet la transmission du savoir universitaire qui est privilégiée, même si une place est faite à des « savoirs critiques n'ayant pas de légitimité universitaire ». L'héritage des Lumières est explicitement revendiqué à travers le « rôle attribué à la formation de la raison universelle et à l'apprentissage des connaissances dans le développement de la citoyenneté ». Il s'agit alors d'interroger les savoirs « académiques » à partir d'autres expériences et d'autres savoirs dans une logique de développement d'un « penser pour soi-même ». L'université se veut populaire en ce que le « peuple » est à la base de la souveraineté et que dans les traditions des Lumières « se constituer politiquement comme citoyen suppose de pouvoir déployer sa raison individuelle et de se nourrir de connaissances ». Elle s'inscrit par ailleurs de façon plus globale dans un mouvement plus général de lutte pour l'accès du plus grand nombre à l'école.

Le point de vue de Maurice Chevreton, président du Comité local des MJC de Lyon

Comment considérez-vous le « C » de MJC ?

La Culture tient une place essentielle dans nos maisons. Je tiens à souligner d'ailleurs la qualité des pratiques culturelles des MJC, elle est vraiment d'un excellent niveau. J'ose dire tout simplement que **les MJC sont le lieu par excellence de la démocratisation de la Culture et de l'accès aux pratiques culturelles**. Les élus en charge de la culture sont focalisés sur les grands équipements et les grands événements qui absorbent la quasi totalité des budgets culturels. Dans l'ensemble, ces structures nous perçoivent avec condescendance. Elles nous enferment dans une image de « socio-culturel » qui n'a pas accès à la cour des grands et cette posture leur évite de devoir partager le gâteau. De plus, chaque élu défend la mission thématique qui lui a été confiée. De fait, nous dérangeons et bousculons les habitudes par le caractère transversal de nos activités. Aussi, le domaine culturel de nos maisons est mal reconnu. Et pourtant, je le redis il est d'un très bon niveau et il correspond pleinement à notre vocation. **L'essentiel de notre rôle social passe nécessairement par la médiation culturelle.**

Extrait de l'interview de Maurice Chevreton, Président de la MJC Monplaisir de 1994 à 2005, Président du Comité local des MJC de 1997 à 2008. millénaire3.com ; mars 2009.

◆ *La douloureuse question du financement*

En septembre 2009, dans son éditorial de rentrée, Frédéric PELLE, le président de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes alerte les lecteurs des dangers financiers qui affectent aujourd'hui les associations d'Education populaire et bien sûr, tout particulièrement celui des MJC.

A l'évidence, aujourd'hui, c'est bien la question du financement des associations de l'Education populaire qui est au cœur des préoccupations, certes des associations concernées, mais aussi des collectivités locales.

Le difficile financement des associations

« **Septembre 2009 : une rentrée aux enjeux forts** »

Au moment où chacune de nos associations MJC va faire sa rentrée, je souhaite rappeler les enjeux de cette rentrée 2009.

La Fédération des MJC en Rhône-Alpes a adopté en juin dernier son projet politique lors de son Assemblée Générale. Nous réaffirmons la nécessité de nous mobiliser pour affirmer haut et fort notre place primordiale au sein du grand mouvement de l'Education Populaire.

La menace de la disparition de ce qui a fait les fondements de notre histoire est d'actualité. En effet, ces trois dernières années ont été marquées par une attaque sans précédent de la vie associative et par une diminution voire même un arrêt brutal des moyens qui lui étaient jusqu'à présent dévolus.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) affecte de manière drastique notre secteur : la suppression de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) et la disparition à terme de l'administration Jeunesse et Sport en est un exemple frappant.

Cette réforme pose le problème de l'égalité de traitement des citoyens car, qui prendra en charge les missions d'intérêt général qui nous sont confiées depuis de nombreuses années?

Nous ne pouvons également passer sous silence la posture d'un grand nombre de collectivités territoriales dans notre Région qui ne considèrent pas le secteur associatif à sa juste place et à la hauteur des enjeux actuels, et qui restent campées dans une posture d'instrumentalisation et de commande publique assise sur des dispositifs publics y compris locaux.

Nous ne pouvons rester passifs devant la casse du secteur associatif en cours car nous faisons partie des seules structures qui produisent du lien social.

Nous affirmons que notre projet de société s'inscrit en permanence dans la dynamique de l'Education Populaire, que nous développons des actions envers les jeunes pour leur éviter de se sentir exclus et laissés sur le bord de la route.

Nous avons à inventer un nouveau mode de travail qui devra privilégier une plus grande présence sur le terrain pour soutenir la vie des associations avec ou sans permanent et répondre aux nouveaux enjeux que nous soumettent les collectivités qui nous font confiance.

Frédéric PELLE, Président

http://www.mjc-rhonealpes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=29

Des financements sur projets

Dans les quartiers prioritaires, retenus au titre de la Politique de la Ville et principalement situés en banlieue, les associations ont souvent été sollicitées par l'Etat local et les collectivités pour répondre aux problèmes et attentes spécifiques de la jeunesse des banlieues. C'est ainsi que sont nés les financements par projets, par action ciblée pour une problématique, pour un public spécifique, pour une durée définie.

Ce mode de fonctionnement a généré de positives réflexions sur le contenu des actions à conduire, s'est généralement traduit par un accroissement de moyens, mais a aussi généré de lourds suivis administratifs et une certaine précarité des financements et souvent des postes remis en cause d'une année sur l'autre.

L'omniprésence des dispositifs

En effet, l'Education populaire souffre d'une perte de sens. C'est le sentiment de Philippe Génin, conseiller technique de la Confédération française des maisons des jeunes et de la culture (MJC) dans l'Isère: « **dans les années 1980- 1990, avec la Politique de la Ville, il y a eu un glissement du rôle de concepteur à celui de fournisseur de prestations** ».

Pour Patrick Isabel, de la FCSF 75, « **on s'inscrit dans des dispositifs ciblés, alors que nous devrions au contraire travailler sur un projet global. Par exemple, les personnes qui participent aux ateliers socio linguistiques sont aussi dans des groupes d'appui à la parentalité. Notre approche des gens ne peut être divisée** ». Parmi les raisons évoquées pour expliquer cette dérive, l'appel à projets – quand ce n'est pas un appel d'offres – bête noire de nombreux responsables, parce qu'il cible le financement sur un thème précis.

Certes des arguments sont avancés pour justifier ces procédures, comme le défend Marielle Robert, déléguée CUCS dans le Rhône à Lyon, qui précise que « la notion d'appel à projets permet de définir des critères de choix et des relations claires, qui introduisent une plus grande équité dans les débats ».

Mais, même certains financeurs commencent à en douter, comme Anne Chazal, chef du service enfance - jeunesse à la ville de Chambéry, qui modère: « cela fait des années que j'utilise les appels à projets. L'outil est pratique. Il répond à une certaine justice, mais contient aussi une part de facilité, car il ressemble de plus en plus à un appel d'offres, alors que les associations ne sont pas des entreprises ! **Leur projet devrait être non seulement global, mais surtout pensé par les habitants. C'est pourquoi, on peut considérer qu'aujourd'hui, ce mode de financement met en danger les associations** ».

Extrait du dossier « Education populaire : la grande déprime »
Le journal de l'Action sociale, mai 2009

Quand l'Etat se désengage, les collectivités locales se retrouvent en première ligne

Dans un article paru dans La Croix le 22 février 2009, Bernard Gorce, décrivait déjà la crainte des associations d'un désengagement de l'Etat en prenant pour exemple l'un des plus importants mouvements de l'Education populaire : la Ligue de l'enseignement.

« En octobre dernier, le ministère de l'éducation a brutalement supprimé 3,5 millions d'euros, soit 25 % des subventions de 2008 qui nous étaient attribuées dans le cadre d'une convention pluriannuelle », indique Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement.

Avec ses 30 000 salariés et autant d'associations locales, la Ligue anime sur tous les territoires des activités culturelles, sportives, civiques, dans le cadre notamment des centres de loisirs. Or, la subvention de l'éducation nationale représente à elle seule 4 % de son budget.

Le financement public du secteur associatif est une réalité particulièrement complexe et mal cernée. En effet, il n'existe pas de document de synthèse sur la participation de l'État. C'est donc ministère par ministère (justice, santé, ville...) que les associations doivent observer les évolutions. Par exemple, du côté de la jeunesse et des sports, la baisse des subventions pourrait atteindre cette année entre 15 % et 20 %, se désolent plusieurs associations.

Le désengagement de l'Etat conduit les associations à se retourner vers les collectivités locales. Or, ces dernières rencontrent également des difficultés financières qui induisent une nécessaire hiérarchisation des priorités particulièrement complexe : comment, dans un contexte de crise, ne pas soutenir des équipements qui œuvrent pour maintenir de la cohésion sociale à l'échelle des territoires ?

♦ *Partenariat entre MJC et collectivité locale : l'exemple de la Ville de Lyon*

Pour s'entendre sur les missions essentielles à poursuivre et garantir aux associations et plus précisément aux MJC et centres sociaux, une certaine lisibilité de leur action possible dans le temps, la Ville de Lyon, qui avait déjà expérimenté un fonctionnement sous forme de convention pluri annuelle, a décidé en 2009 de le renouveler pour les années à venir. Ainsi, les services de la Ville ont travaillé avec chacune des associations concernées et leurs représentants pour définir les grands axes d'action qui seront soutenus.

L'objectif pour la Ville est de **permettre aux associations de poursuivre leur action en faveur du lien social dans les quartiers et d'une mixité concrète entre les classes d'âges et les catégories de population.**

L'objectif est également de les soutenir pour favoriser l'accès de tous aux loisirs, à l'éducation, aux sports, aux pratiques culturelles, mais aussi permettre l'intégration et l'éveil des nouvelles générations à une conscience citoyenne.

L'ensemble de ces actions, qui s'inscrivent pleinement dans l'esprit de l'Education populaire, doivent permettre non seulement de prévenir la délinquance, mais aussi à de nombreux jeunes, les moins favorisés, de ne pas décrocher, et de pouvoir, un jour, s'insérer dans le monde du travail et la société. On évalue à Lyon à plus de 10% des Lyonnais qui comptent sur ces services dans leur vie quotidienne.

Les 16 Centres Sociaux et les 12 MJC de Lyon représentent :

60 000 usagers et adhérents réguliers

Plus de **1.000 bénévoles** engagés dans la vie associative

Près de **1.200 emplois**, dont plus de 300 salariés permanents

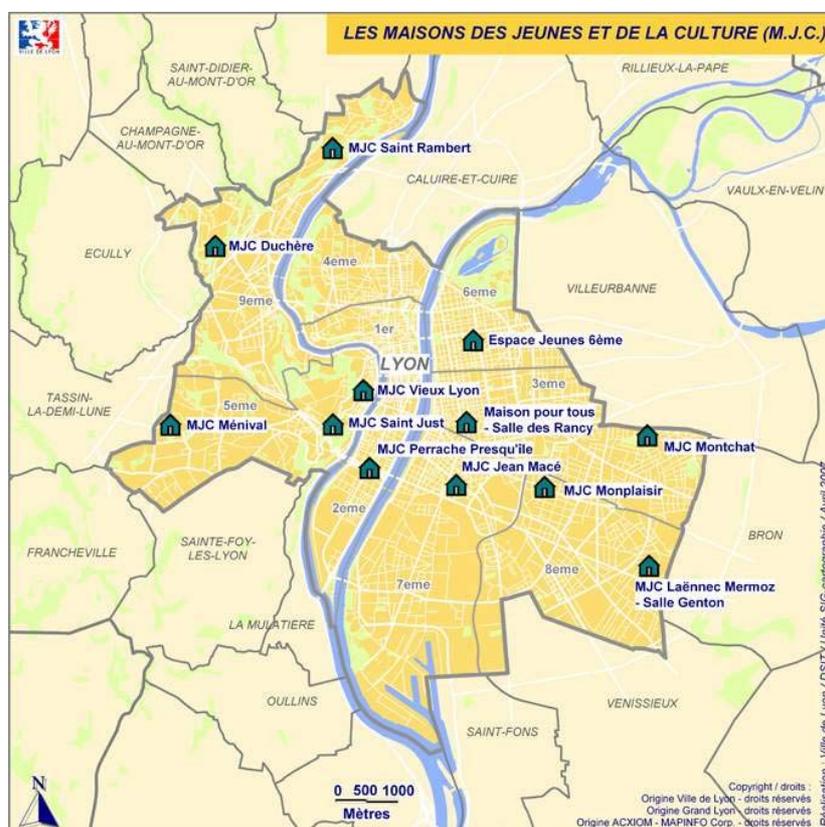
7,7 millions d'euros de subventions de la Ville de Lyon par an,

hors valorisation des locaux communaux mis à disposition

Une progression de 2% par an du financement conventionnel

Les 2/3 de ces équipements sont situés en quartiers prioritaires au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Ville de Lyon – vie associative - 2009



Les 12 Maisons des Jeunes et de la Culture de Lyon

Le point de vue de Najat Vallaud Belkacem, adjointe au Maire de Lyon, déléguée aux grands évènements, à la jeunesse et à la vie associative

Le 28 mars 2009, les MJC célébraient leur soixantième anniversaire à Lyon, là où la République des Jeunes est née sous l'impulsion d'André Philip. A cette occasion, Najat Vallaud Belkacem précisait pourquoi il était important que Lyon célèbre cet événement, réaffirmait le rôle de l'Education populaire et plus particulièrement des MJC dans la cohésion sociale, et les modes de relation entre les associations et la collectivité qu'elle comptait installer.

En intitulant cette journée « Vers une nouvelle République des jeunes ? », la Ville de Lyon optait pour une référence à l'histoire dans une intention de projection vers l'avenir : comment aujourd'hui, donner aux jeunes les moyens, et peut-être même l'envie tout simplement, de participer à la refondation d'une société plus égalitaire et plus démocratique, faite de justice et de progrès social pour tous ?

Pour Najat Vallaud Belkacem, il est du devoir des responsables politiques de retrouver une ambition et un souffle compte tenu du constat assez sombre sur ce que la France propose aujourd'hui à sa jeunesse : *« la précarité professionnelle ? Des stages de plusieurs années payés au tiers du SMIC ? Des formations universitaires dont le niveau ne cesse de baisser par rapport à ce qui se fait ailleurs ? La compétition généralisée ? La consommation comme seule culture ? La justice qui les prend pour cible au lieu de les aider à s'en sortir lorsqu'ils sont en danger ? »* (...) *« Tout cela parce que depuis des décennies, les jeunes ne sont plus considérés comme un atout majeur sur lequel il faudrait investir, mais comme une simple variable d'ajustement. Tout cela aussi parce que la société française vit dans son ensemble une affligeante « crise du passage de relais » »*.

Considérant que l'Education populaire, structurée au sein de grandes fédérations fidèles dans la défense et dans la promotion d'un pacte républicain, a fait ses preuves depuis plus d'un demi-siècle partout sur le territoire français en traversant toutes les mutations de la société, la Ville de Lyon entend soutenir ces mouvements pour relever les nouveaux défis qui s'imposent désormais, et ce dans le cadre d'un réel partenariat et non pas dans une logique de délégation de service public.

*« Nous sommes bien décidés, ici à Lyon, à conserver, à renforcer, à développer et à moderniser cet esprit de partenariat conscient que nous sommes des vertus du monde associatif en tant que tel, qui dépassent de très loin les avantages supposés de la prestation de service. Conscients surtout que ce qui est en jeu, c'est l'essentiel. **C'est le tissage du lien social, de la mixité concrète entre les classes d'âges et les catégories de population ; c'est l'accès pour tous aux loisirs, à l'éducation, aux sports, aux pratiques culturelles ; c'est l'intégration et l'éveil des nouvelles générations à une conscience citoyenne ; c'est enfin l'insertion pour tous dans le monde du travail et de la société.** (...) C'est dans ces missions que vous réalisez chaque jour que les collectivités locales, les villes, les régions départements mais aussi l'Etat, se doivent d'être à vos côtés comme des partenaires actifs, et pas seulement comme donneurs d'ordre ou financeurs. C'est pour ma part comme cela que je concevrai le prochain renouvellement des conventions qui lient la Ville de Lyon aux associations. »*

Najat Vallaud Belkacem

Le Comité local des MJC : une particularité lyonnaise qui facilite le partenariat entre les collectivités locales et l'ensemble des de la ville

Pourquoi existe-t-il un Comité local des MJC à Lyon ?

Le Comité local des MJC a été créé à Lyon dans les années 1960 à la demande de la Ville de Lyon. Sa vocation était de servir de relais entre la municipalité et les différentes maisons. La Ville versait une subvention globale au Comité Local, charge à lui de la répartir entre les maisons en fonction de différents critères : nombre d'adhérents, taille des locaux... Les plus petites structures bénéficiaient d'un bonus pour pouvoir se développer. Ce fonctionnement a duré jusqu'au début des années 1990, jusqu'à ce que la Loi Sapin interdise aux collectivités locales d'attribuer des subventions à des associations via un intermédiaire. La Ville a alors été contrainte de verser ses subventions à chacune des maisons et, le Comité local a été remis en cause. Certains effectivement ne comprenaient plus son utilité. Cependant, à travers le Comité local, des liens s'étaient créés entre les MJC et avec la Ville. Des habitudes de rencontre et d'échange avaient été prises, une certaine coordination des points de vue permettait des positions communes. Nous étions donc plusieurs à penser que ce lien que représentait le Comité local devait perdurer. Il était d'autant plus nécessaire qu'à l'époque les différentes MJC lyonnaises appartenaient à des fédérations différentes : à la FRAL qui était majoritaire ou à la fédération concurrente, l'UNIREG. Dans notre ville, le Comité local était le seul lien qui réunissait toutes les tendances.

Quel est, aujourd'hui, le rôle du Comité local des MJC ?

Concrètement, il représente un organe de cohérence politique et de représentation des MJC de Lyon auprès des Collectivités locales. C'est un lieu de solidarité entre les maisons et d'appui à leurs projets. Aujourd'hui, la Fédération Rhône-Alpes des MJC n'a plus de concurrents locaux et collabore dans une bonne entente avec le Comité local de Lyon. Cette saine collaboration est très importante. C'est un capital énorme : Lyon avec ses douze MJC qui s'entendent bien, c'est une vraie richesse, un contexte rare en France et dans notre région. Et même si dans d'autres villes, les unions départementales jouent aussi ce rôle de liant, la situation lyonnaise reste emblématique.

Aujourd'hui, le Comité local de Lyon ne devrait-il pas se positionner à l'échelle de l'agglomération ?

C'est effectivement une question sur laquelle nous nous interrogeons. Le sens de l'histoire va vers l'élargissement. Certaines maisons de la périphérie seraient sans doute favorables à cette évolution. La question de l'échelle de notre intervention est une des raisons de ma participation au Conseil de développement du Grand Lyon. Ceci-dit, aujourd'hui le Comité local regroupe douze maisons, avec l'élargissement à l'échelle de l'agglomération nous serions deux fois plus nombreux, et ce ne serait peut-être pas si simple à gérer, mais pourquoi pas ? Le Comité local a déjà montré ses capacités d'adaptation aux évolutions de la société, même dans des périodes de grandes turbulences comme en 1968.

Extrait de l'interview de Maurice Chevreton, Président de la MJC Monplaisir de 1994 à 2005, Président du Comité local des MJC de 1997 à 2008 - millénaire3.com ; mars 2009.

Les MJC fêtent, à Lyon, leur soixantième anniversaire : trois questions à Najat Vallaud Belkacem



Najat Vallaud Belkacem
Ville de Lyon

Interview parue dans Le journal de l'Action sociale en mai 2009

Najat Vallaud-Belkacem, adjointe au maire de Lyon, est chargée des grands événements, de la jeunesse et de la vie associative. Le 28 mars dernier, elle a célébré à Lyon, avec la confédération des MJC de France, les 60 ans des Maisons des jeunes et de la culture.

Que représente l'Education populaire à Lyon?

Un réseau de 26 centres sociaux et MJC, avec près de 400 salariés et un budget de plus de 17,5 millions d'euros. Plus de 10% des Lyonnais comptent sur leurs services au quotidien. Quand une MJC ou un centre social ferme dans un quartier, c'est un des principaux opérateurs de l'action municipale de proximité qui disparaît.

La ville leur consacre plus de 5,5 millions d'euros chaque année, dont environ la moitié en dotation globale de fonctionnement, dans le cadre de conventions pluriannuelles, en cours de renégociation. Nous sommes vraiment dans un esprit de partenariat, et non de délégation de service public. Je crois profondément à la richesse créatrice de l'émulation permanente entre professionnels, élus, bénévoles et habitants.

La ville a-t-elle mis en place des outils de partenariat ?

Mon premier souci a été de recréer un espace de dialogue sur le fond. Ainsi, le 28 mars, nous avons organisé avec les MJC, une journée d'ateliers et de débats sur le thème de la jeunesse. Cela nous a permis à tous – élus, associatifs, spécialistes... –, de faire un bilan d'expériences, de prendre en compte les attentes des jeunes et des acteurs de l'Education populaire. C'est le premier temps fort d'un dialogue à venir avec les associations. Je souhaite qu'il soit fait de stimulation intellectuelle : une agora permanente dont les idées pourraient servir à d'autres.

Quelle place réserver au mouvement associatif ?

C'est la promotion et la défense du pacte républicain par d'autres moyens que ceux de l'État ou des collectivités, un levier pour rendre plus efficaces nos politiques publiques. Le mouvement associatif interroge en profondeur le fonctionnement de notre démocratie. S'engager dans une association est la démarche de démocratie participative par excellence ! C'est l'une des formes les plus accomplies d'une citoyenneté active, moderne et porteuse d'espoir.

Propos recueillis par Florence Roux (PleinsTitres)

Les propos de Jean Claude Richez en guise de conclusion d'un débat qui s'ouvre...

« L'actuelle crise liée à la remise en cause des institutions (implosion du système scolaire, crise des institutions de temps libre, épuisement de la Politique de la Ville), au fait que la culture n'ait plus la même dimension politique qu'auparavant, aux changements liés aux nouveaux modes de communication ou encore à l'évanouissement des « grands récits » mobilisateurs religieux et politiques et de fait à la disparition de « réserves de sens collectif », et à l'individualisation, questionne l'Education populaire et même plus globalement le monde associatif : l'association comme nouveau registre du lien social qui échappe aux conventions et aux définitions habituelles, ni lien communautaire, ni lien contractuel, mais « lien original, fondé sur l'autonomie individuelle, la liberté et l'égalité d'individus libres et égaux en conscience et non plus seulement en principe. » »

Ressources

Les MJC : De l'été des Blousons noirs à l'été des Minguettes - 1959 - 1981

Laurent Besse, Presse Universitaire de Rennes , 2008

Démocratie, le devoir d'éducation

Yann Le Pennec L'harmattan, 2008

L'offre de loisirs pour les jeunes : les collectivités face aux demandes divergentes des parents et des enfants

Etude de Bruno Maresca, en collaboration avec Patrick Dubéchet et Christine Olm
CREDOC N° 159 – septembre 2002

Le monde associatif redoute le désengagement de l'Etat

Article de Bernard Gorce paru dans La Croix le 22 février 2009

Histoire et évolution des mouvements d'Education populaire

Article de Kervella Bernard publié le 23/09/2004 sur le site d'ATTAC :
www.france.attac.org

Education populaire : la grande déprime

Dossier, Le journal de l'Action sociale, mai 2009

INJEP Jean Claude Richez / www.injep.fr/Chronologie-Etat-mouvements-d.html

Philippe Meirieu / <http://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/dictionnaireliste.htm>

L'historique des MJC de Christian Maurel /60 ans des MJC : www.60ansdesmjc.fr

Interview de Najat Vallaud Belkacem

mai 2009. Le journal de l'Action sociale

Interview de Jean-Luc Cipièrè,

Responsable de l'association FAC « Formation Action Citoyennes »
avril 2007. www.millenaire3.com

Interview de Maurice Chevreton

Président de la MJC Monplaisir de 1994 à 2005, Président du Comité local des MJC de 1997 à 2008

Mars 2009. www.millenaire3.com

Sites associations d'Education populaire :

- MJC de Rillieux <http://www.mjcrillieux.com>
- UFCV : <http://www.ufcv.fr/chronologie>
- Fédération Léo Lagrange : <http://www.leolagrangefnll.org>
- CEMEA : <http://www.cemea.asso.fr/>
- Les FRANCAS : <http://rhonealpes.lesfrancas.net/>